

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

## Déclaration de Maladie

N° W21-793493



### Maladie

### Dentaire

### Optique

### Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : ELY 04504 Société : RAN

Actif  Pensionné(e)  Autre : DR YASNI KHALID

Nom & Prénom : DR YASNI KHALID

Date de naissance : 28.02.1963

Adresse : LOT ELASSIL RUE 3 N° 135 MOHAMMADIA

Tél. : 066.116.7427 Total des frais engagés : 3500,00 Dhs

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

### Cadre réservé au Médecin

Dr. Loubna LOUAFY  
Hépato - Gastro - Chirurgicale  
Proctologie n° 100  
Ch. Dr. My Abdelian  
Mohammedia

Date de consultation : 22/04/2023

Nom et prénom du malade : MAROUA MUPRAS

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint

Nature de la maladie : Tendinite

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Maroc

Signature de l'adhérent(e) : DR YASNI KHALID

Le : 22/04/2023

Age : 41

Enfant :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20/04/2023 CS			Gratuit	INP : 0911089789 Signature : Mohamed Hocine Abdellah Hôpital - Clinique Mouloud BP 104 - 16000 Blida

ANALYSES - RADIGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	26/4/23	IEU longue + tibia/s (13.18)	3500,-

Docteur Loubna LOUAFY

Spécialiste des Maladies

de l'Appareil Digestif

Ancienne Résidente des Hôpitaux de Paris

(Estomac - Foie - Intestins - hémorroides)

Endoscopie Digestive

Echographie Abdominale

Proctologie Médico - Chirurgicale



دكتورة لبنة الوافي

أخصائية في أمراض الجهاز الهضمي

مقامة ساقية بستشفيات باريس

(المعدة - الأمعاء - الكبد - البواسير)

الفحص بالمنظار الداخلي

الفحص بالصدى

أمراض المخرج و جراحة البواسير

le 25/04/2023

N° ٢٥٤٠٢٢٣  
N° ٢٥٤٠٢٢٣  
N° ٢٥٤٠٢٢٣

D<sup>o</sup> de douleurs lombaires  
+ Sciatalgias

UOTR du rachis  
lombaire et deux  
hanches

RadioClinic Chondri  
282, Bd. Chondri - Casablanca  
Tél. 05 22 77 45 45

Dr Loubna LOUAFY  
Spécialiste des Maladies  
de l'Appareil Digestif  
Echographie Abdominale  
Proctologie Médico - Chirurgicale  
Moyen d'assistance

**Dr. Yahia KETTANI**

SPECIALISTE EN RADILOGIE  
DIU IMAGERIE MAXILLO-FACIALE

**Dr. Rokia BENBOUBKER**

SPECIALISTE EN RADILOGIE

**IRM 1,5 T - Scanner 16 Barrettes - Echographie 3D/4D - Doppler Couleur - Radiologie Numérisée  
Mammographie Numérisée - Radiologie Dentaire - Ostéo-Densitométrie - Radiologie Interventionnelle**

## Facture

N° : 1925/2023  
Casablanca, le 26/04/2023

Nom patient : **MAAKOUL YASMINA**

Examen(s) réalisé(s) :

**IRM LOMBAIRE+BASSIN**

Montant : **trois mille cinq cent (3500 dh)**

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :  
**TROIS MILLE CINQ CENTS DH**

REGLEMENT : TPE

282, Bd. Ghandi - Casablanca 20 390 - Tél. : 0522 77 45 45 (L.G.) - 05 22 25 40 15 - Fax : 0522 77 05 05  
Email : radiologieghandi282@menara.ma - CNSS : 9979462 - Patente : 34753817 - I.F. : 14419353 - ICE : 001681022000064

Dr. Yahia KETTANI

SPECIALISTE EN RADIOLOGIE  
DIU IMAGERIE MAXILLO-FACIALE

Dr. Rokia BENBOUBKER

SPECIALISTE EN RADIOLOGIE

IRM 1,5 T - Scanner 16 Barrettes - Echographie 3D/4D - Doppler Couleur - Radiologie Numérisée  
Mammographie Numérisée - Radiologie Dentaire - Ostéo-Densitométrie - Radiologie Interventionnelle

Mme MAAKOUL YASMINA  
MEDECIN TRAITANT : Dr

Casablanca le 26-04-2023

### IRM LOMBAIRE

INDICATION: Bilan de .

#### TECHNIQUE:

- Séquences sagittales T1, T2
- Séquence sagittale stir
- Séquence axiale T2

#### RESULTATS :

- Légère rectitude du rachis lombaire.
  - Canal lombaire de dimensions normales.
  - Il mesure en antéro postérieur en :
    - . L1 : 16 mm
    - . L2 : 15 mm
    - . L3 : 14 mm
    - . L4 : 13 mm
    - . L5 : 13 mm
  - Hauteur normale des corps et des disques.
  - Début de dégénérescence discale en L5-S1 comme en témoigne l'hyposignal T2.
  - Petite protrusion discale foraminale gauche en L5-S1 , sans conflit radiculaire.
  - Nodule de 7 mm du corps vertébral de L2 en hypersignal T1 et T2, s'effacant en stir en rapport avec un îlot graisseux.
  - Filum terminal et queue de cheval d'aspect normal.
  - Absence d'anomalie des parties molles péri-rachidiennes.
- NB : A signaler un minime épanchement pelvien.

#### CONCLUSION :

- Canal lombaire de dimensions normales.
- Rectitude du rachis lombaire.
- Protrusion discale foraminale gauche en L5-S1, sans conflit radiculaire.

E-F

Amicalement  
Dr KETTANI Y.

Dr. Yahia KETTANI

SPECIALISTE EN RADIOLOGIE  
DIU IMAGERIE MAXILLO-FACIALE

Dr. Rokia BENBOUBKER

SPECIALISTE EN RADIOLOGIE

IRM 1,5 T - Scanner 16 Barrettes - Echographie 3D/4D - Doppler Couleur - Radiologie Numérisée  
Mammographie Numérisée - Radiologie Dentaire - Ostéo-Densitométrie - Radiologie Interventionnelle

Mme MAAKOUL YASMINA

MEDECIN TRAITANT : Dr

Casablanca le 26-04-2023

### IRM DES DEUX HANCHES

**INDICATION:** Bilan de .

#### **TECHNIQUE :**

- Séquences coronales T1, STIR
- Séquence axiale T2 FS et T1
- Séquence sagittale T2

#### **RESULTATS:**

- Articulations coxo-fémorales droite et gauche d'aspect normal.
  - Absence d'épanchement articulaire.
  - Absence de remaniements arthrosiques.
  - Hauteur, sphéricité et signal normaux des deux têtes fémorales.
  - Aspect de tendino-bursite du petit glutéal gauche, comme en témoigne l'hypersignal Stir, sans rupture associée.
  - Absence d'autre lésion tendineuse.
  - Absence d'anomalie de signal osseux.
  - Absence de kyste péri articulaire.
- A signaler un minime épanchement pelvien.

#### **CONCLUSION :**

- Aspect de tendino-bursite du petit glutéal gauche.
- Absence d'autre anomalie décelable.

E-F

Amicalement  
Dr KETTANI Y